



CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

Parce qu'aujourd'hui l'environnement est un enjeu majeur, notre entreprise se doit de développer des actions participant à la préservation de l'environnement. C'est pourquoi, sur le site de Pontarlier, dans le respect de la réglementation et des autres exigences applicables, le SMETOM et NOVERGIE s'engagent à :

- Agir dans une démarche commune d'amélioration continue des performances environnementales
- Mener des actions préventives pour limiter tout impact environnemental

Dans le respect de ces engagements permanents, nous avons fixé pour 2008 5 objectifs spécifiques à notre site :

- Poursuivre le suivi des eaux souterraines
- Améliorer la maîtrise des rejets aqueux et les consommations d'eau
- Renforcer l'information et la formation du personnel sur ses réflexes environnementaux dans les pratiques professionnelles
- Sensibiliser les entreprises extérieures aux enjeux environnementaux
- Améliorer la gestion des demandes de nos parties prenantes externes

Nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs, afin de réussir ensemble dans cette dynamique de prévention et d'améliorations pour notre environnement.

A Pontarlier, le 13/10/2008

Claude DUSSOUILLEZ
Président du SMETOM

A blue ink signature of Claude Dussouillez, written in a cursive style.

Joel NOEL
Directeur de Site

A blue ink signature of Joel Noel, written in a stylized, blocky style.

